

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COGEFI VALEUR - Part P

Initiateur : COGEFI GESTION

ISIN : FR0007079132

www.cogefi.fr.

Adresse : 11, rue Auber, 75009 Paris

Appelez le +33 (0)1 40 06 02 22 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Cogefi Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Cogefi Gestion est agréée en France sous le numéro GP 97090 et réglementée par L'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés : 01/01/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement (Ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Durée : Le FCP a été créé le 31 mai 2006 pour une durée de 99 ans.

Objectifs : Le Fonds a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à l'indice FCI EUROPE LARGE CAP 150 (FCIEUL 1N Index) en Euros, dividendes nets réinvestis, au travers d'une sélection de titres de types « stock picking ».

L'approche est une gestion active de convictions. Ainsi, la sélection de titres suit une démarche s'intégrant dans une prise en compte de l'environnement économique général et ensuite dite de « stock-picking », c'est-à-dire valeur par valeur, et principalement dans une approche « value » sans a priori de capitalisations.

Ainsi, le fonds recherche principalement des titres dont les cours en Bourse paraissent être sous-évalués au regard de la qualité de l'entreprise et de ses perspectives de croissance. Pour se faire, le processus de gestion s'appuie sur les fondamentaux économiques et financiers des entreprises. Ceux-ci sont étudiés au travers des publications des sociétés et à l'aide de l'analyse financière produite par les institutions de recherche spécialisées mais également de publications de presse et de médias spécialisés.

L'aspect « value » peut-être également appréhendé en relatif au sein d'un secteur ou en relatif historique de la valorisation d'un titre montrant dans les deux cas un écart de valorisation anormal ou injustifié par rapport à une moyenne historique ou un ensemble cohérent et représentatif d'entreprises cotées du secteur ou donnant les signes d'un redressement économique en cours (recovery).

Le fonds pourra également s'intéresser à des titres pouvant faire l'objet d'opérations financières particulières (OPA, OPE, OPR, OPO) laissant apparaître une décote de valorisation. Une fois la sélection de valeurs réalisée, la gestion sera très attentive à la configuration technique ainsi qu'à la configuration technique du secteur et du marché des titres dans le but d'optimiser le timing d'investissement mais aussi de désinvestissement. Le FCP n'investira pas dans des titres non cotés.

L'exposition globale du portefeuille aux marchés actions sera gérée de manière dynamique et pourra varier de 60% à 110% de l'actif net par le biais d'investissements en actions et/ou en OPC actions et en instruments intégrant des dérivés simples.

Le portefeuille sera exposé au minimum à 60% de l'actif net aux marchés actions de l'Union européenne, alors que l'exposition aux marchés actions hors Union Européenne restera inférieure à 20% maximum de l'actif net.

Le portefeuille sera exposé aux petites capitalisations (inférieures à un milliard d'euros) à hauteur de 25% maximum de son actif.

L'exposition globale du portefeuille aux marchés de taux pourra varier de 0% à 25% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres vifs de l'Union Européenne et/ou en OPC taux, des instruments dérivés simples et des instruments intégrant des dérivés simples.

Le Fonds pourra être exposé au risque sur les différentes catégories de dettes subordonnées, de manière indirecte par le biais des OPC (maximum 10% de l'actif net). Le FCP peut être exposé au risque de change à hauteur de 20% de son actif.

Ces valeurs peuvent baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds, le risque de change n'étant pas systématiquement couvert.

Ce FCP étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% en titres des pays de l'Union Européenne.

Concernant la notation des titres, les limites d'exposition seront les suivantes : La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur achat ou de leur vente.

L'investissement en titres de créances, parts et titres de créances émis par des fonds commun de créances, instruments du marché monétaire et obligations convertibles, de l'Union Européenne, répondant aux critères mentionnés dans le Code Monétaire et Financier, ne dépassera pas 25% maximum de l'actif net du fonds. Mais le Fonds pourra être investi à hauteur de 10% en obligations convertibles de titres cotés.

Notation Standard and Poor's, Moody's ou Fitch, ou jugée équivalente par la société de gestion	Fourchette d'exposition correspondante
Minimum BBB- (Investment grade)	De 0% à 25% de l'actif net

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions ;
- d'OPCVM de droit français et/ou européen,
- de FIA de droit français et/ou européen (Fonds d'investissement à vocation générale).

Le FCP pourra investir dans des OPC actions, obligataires ou diversifiés pour répondre à l'objectif de gestion, et des OPC monétaires pour gérer la trésorerie.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPCVM ou FIA dont l'actif comprend moins de 10% d'actions ou parts d'OPCVM, ou de FIA.

Ces OPC peuvent être gérés par Cogefi Gestion ou d'autres entités de gestion, y compris des sociétés liées.

Le FCP pourra avoir recours aux produits dérivés (futures et options), négociés sur des marchés réglementés ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action afin de réaliser l'objectif de gestion.

Le Fonds n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

Toutes ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif du FCP.

L'investissement en titres intégrant des dérivés simples ne dépassera pas 10% de l'actif net (y compris les obligations convertibles).

Le FCP n'aura pas recours à l'investissement en Contingent Convertible Bonds (CoCos).

Les sommes distribuables du Fonds sont intégralement distribuées.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré à Paris avant 11 heures auprès de notre dépositaire Société Générale S.A. et sont exécutées sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation. L'attention des porteurs est attirée sur le fait que leur commercialisateur peut appliquer une heure limite antérieure à celle mentionnée ci-dessus.

Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant l'OPCVM auprès de la société de gestion.

Investisseur de détail visé : Tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes physiques. Ce Fonds ne peut être souscrit par des US Persons ou assimilés.

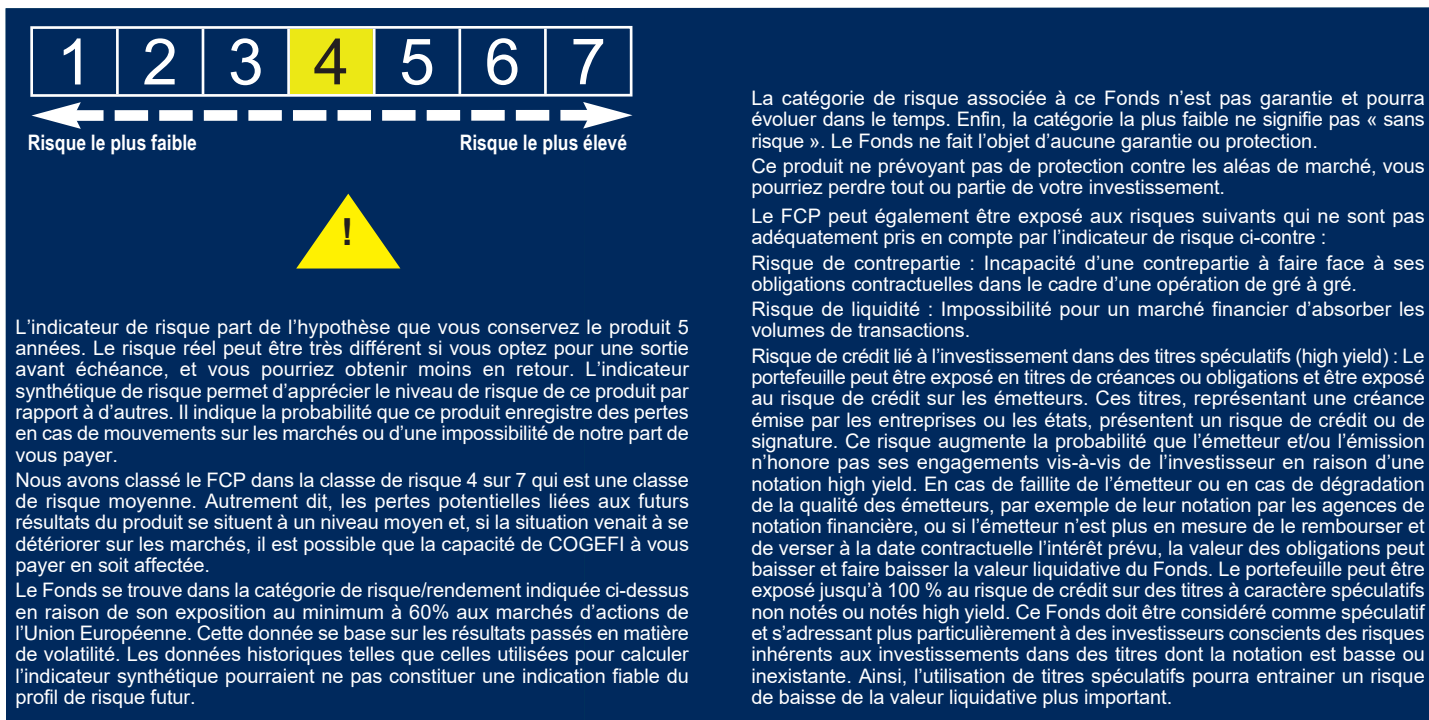
Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Dépositaire : Société Générale S.A.

De plus amples informations sur l'OPCVM : une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM, rédigés en français, visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE, sont disponibles en français et peuvent être obtenus sur simple demande auprès de : COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - 01.40.06.02.22 - E-mail : contact@cogefi.fr.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 5 ans	
Minimum		Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 280 €		3 900 €	
	Rendement annuel moyen	-57,20%		-17,20%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 620 €		8 070 €	
	Rendement annuel moyen	-23,80%		-4,20%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 060 €		11 160 €	
	Rendement annuel moyen	0,60%		2,20%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 230 €		13 650 €	
	Rendement annuel moyen	42,30%		6,40%	

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mai 2024 et septembre 2025.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2016 et mars 2021.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2020 et mars 2025.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé:

- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	275 €	1 621 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,75%	2,81% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,01% avant déduction des coûts et de 2,20% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,55% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	255 €
Coûts de transaction	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. 17,94% TTC l'an au-delà de l'indice FCI EUROPE LARGE CAP 150 en Euros, dividendes nets réinvestis.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

La société de gestion peut mettre en oeuvre un mécanisme de plafonnement des rachats appelé « gates » afin d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un niveau fixe et déterminé par la société de gestion. Ce dispositif à caractère exceptionnel ne sera déclenché qu'en cas de survenance concomitante d'une situation de forte dégradation de la liquidité des marchés, ainsi que de rachats importants au passif du FCP.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter COGEFI GESTION :

- Soit par voie postale : COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris.
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : www.cogefi.fr ou contact@cogefi.fr.

Autres informations pertinentes

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02. Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée à toute personne qui en fait la demande à COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - +33 1 40 06 02 22.

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le site internet www.cogefi.fr.

Une copie du prospectus de l'OPCVM, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - www.cogefi.fr.